

## HANDELSBERIGTEN.

TONGEREN, den 12 augustus.

Tarwe, froment, de zak van 104 kilos. fr.	20-00
Nieuwe Tarwe, froment nouveau, »	27-00
Rogge, seigle, » 95 »	19-00
Nieuwe rogge, seigle nouveau, »	18-00
Gerst, orge, » »	22-00
Nieuwe gerst, orge nouvelle, »	21-00
Spelt, épeautre, » een mud	23-00
Haver, avoine, » 75 kilos.	18-50
Brood, pain, den kiko.	0,20

LUIK, den 9 augustus.

Tarwe, froment, de 103 kilos	fr. 28-00 tot 28-50 af 2,25
Rogge, seigle, » 94 »	18-25 af 0,75
Gerst, orge, » »	20-00
Spelt, épeautre de 112 »	22-00 tot 23-00 af 1,00
Haver, avoine, de 150 »	35-00 tot 36-00 af 2,00

AUBEL, den 9 augustus.

Tarwe, froment, den hectoliter	fr. 22-25 af 1,75
Rogge, seigle, » »	15-75 af 0,50
Gerst, orge, » »	15-00
Haver, avoine, » »	12-00

WAREMME, den 10 augustus.

Tarwe, froment, 100 kilos.	» 27-44 af 1,70
Spelt, épeautre, » »	17-91
Rogge, seigle, » »	20-74
Haver, avoine, » »	25-83 op 0,83

HASSELT, den 10 augustus.

Tarwe, froment, 100 kilos.	fr. 25-30 af 1,90
Rogge, seigle, » »	18-00 af 2,00
Gerst, orge, » »	21-00 af 0,50
Haver, avoine, » »	25-30 op 2,30
Genever, genièvre, » »	74-00 af 1,00

BRUSSEL, den 13 augustus.

Tarwe, froment, den hectoliter	fr. 21-13 op 1,44
Rogge, seigle, » »	14-03 op 0,03
Gerst, orge, » »	13-87
Haver, avoine, » »	24-30 af 1,07

LEUVEN, den 13 augustus.

Tarwe, froment, de 100 kilos.	fr. 26-84 tot 27-57 af 1,37
Nieuwe Tarwe, froment nouveau, »	25-04 tot 25-76 af 0,18
Rogge, seigle, » »	17-74 tot 18-12 op 0,95
Gerst, orge, » »	22-56 af 0,44
Haver, avoine, » »	25-17 af 0,58
Koolzaed, graine de colza.	» 00-00
Koolzaedolie, huile de colza.	» 98-90
Gezuiverde dito, dito épurée,	» 103 90
Lynolie, huile de lin.	» 79-02

## ANNONCES.



A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

## LES BATIMENTS ET TERRAINS

ayant formé le ci-devant

COUVENT DES SOEURS GRISES,

RUE DE ST-JEAN, A TONGRES.

Cette propriété se compose d'une ancienne église, de deux maisons d'habitation, d'une vaste cour, d'un beau jardin, d'un bâtiment ayant servi de brasserie et de distillerie; le tout formant un ensemble, ayant accès à la rue et entouré de murs.

Elle renferme un puits, une citerne, deux pompes, de vastes caves et un canal souterrain direct avec la rivière.

Par sa situation avantageuse et son étendue, elle convient à toute espèce d'industrie.

S'adresser pour tous renseignements au notaire VRINDTS, à Tongres.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

## L'HOTEL DU PAON

à Tongres, très-vaste et bien achalandé. — S'adresser à M<sup>e</sup> NEVEN, notaire à Tongres.

## LE 31 AOUT.

TIRAGE DE L'EMPRUNT GRAND-DUCAL DE BADE DE 1845.

LES GAINS PRINCIPAUX EN SONT :

14 fois francs 107,000, 54 fois frs 86,000, 12 fois frs 75,000, 23 fois frs 32,000, 55 fois frs 21,000, 40 fois frs 10,500, 58 fois frs 8500, 366 fois frs 4200, 1944 fois frs 2100, 4770 fois frs 530.

Le moindre gain que puisse obtenir une Obligation est de frs 100.

Nous cédon les Obligations du dit emprunt à frs 120 la pièce, mais comme nous nous engageons d'avance de les reprendre après le susdit tirage au prix de frs 110, les personnes qui désireraient de s'y intéresser n'auront actuellement à nous verser que cette minime différence, soit frs 10 par obligation ou frs 100 pour 11 OBLIGATIONS, et en nous remettant frs 200 nous en céderons 24 OBLIGATIONS.

Les remises pourront nous être faites sous enveloppe chargée soit en billets de Banque, soit en effets sur Bruxelles ou sur Paris.

Aussitôt le tirage opéré les listes seront envoyées immédiatement aux intéressés.

Pour adresses et renseignements s'adresser directement à la maison de Banque soussignée.

STIRN ET GREIM, à Francfort s/M.

STUDIE VAN DEN NOTARIS

## Van Ormelingen, te Tongeren.



VAN

## GRAS GEWAS.

Op donderdag 19 augustus 1858, om 2 uren namiddag, ten herberge van de heer Vanderydt, in den Allée-Verte te Tongeren, zal de notaris VAN ORMELINGEN ten meestbiedende verkoopen :

### Het Gras en Nagras van :

1<sup>o</sup> Een hectaer 69 aren in 2 parcellen op Bloirstraet te Tongeren, toebehoorende de heer ALEXANDRE RUBENS.

2<sup>o</sup> De parcellen nummers 4 en 5 der zuerbeemde, toebehoorende mejufvrouw MOENS.

3<sup>o</sup> Een hectaer 74 aren in 2 parcellen op Bloirstraet, toebehoorende de heer SLEGERS.

4<sup>o</sup> 5 hectaren 40 aren in 2 parcellen op Bloirstraet, toebehoorende mynheer Julliot, représentant.

### Den Achtermaet van :

1<sup>o</sup> 5 parcellen op Bloirstraet, toebehoorende aen Mynheer VANDERMEER, van Jongenbosch.

2<sup>o</sup> 33 aren weide te Tongeren in de Canielstraet van dezelve.

3<sup>o</sup> De parcellen nummers 22, 28 en 29 der zuerbeemde, toebehoorende aen de heer J.-M. CHRISTIAENS-PELTZER.

OP CREDIET.



DE

## TERRES ARABLES.

Lundi 30 août 1858, à 9 heures du matin, au cabaret du sieur Jacques, hors la porte de Liège, à Tongres, le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement aux enchères :

10 hectares 89 ares 45 centiares de terres arables en 17 parcelles situées sous la commune d'Eure-le-Tixhe, détenues par les dames veuves Berden et Paques d'Eure-le-Tixhe et plus amplement désignées aux affiches, dont on peut obtenir un exemplaire chez le dit notaire.

On accordera toute facilité désirable pour le paiement du prix.

S'adresser au dit notaire pour connaître les conditions de la vente et pour tous autres renseignements.

## A VENDRE SOUS MAIN

UNE

## BELLE ET SPACIEUSE MAISON

avec quartiers de derrière, située à Tongres, *marché au lin*, joignant la veuve Bellefroid et Joachim Meesen.

Grande facilité pour le paiement du prix.

Jouissance immédiate.

S'adresser au notaire VAN ORMELINGEN pour les conditions.

## TE HUREN TERSTOND,

Een schoon en groot HUIS, gelegen op den Vrythof, tegen over het paleis van justicie te Tongeren.

Zich te adresseren aen M. den advokaet FRÈRE, te Tongeren.

## SOCIÉTÉ DE MUSIQUE.

Le quatrième Concert d'été aura lieu le dimanche 15 août, à 5 1/2 heures du soir.

## J. BEAURIEUX, FILS,

dégraisseur, -dégatiseur, à Herstal, vis-à-vis des houillères, N<sup>o</sup> 505,

teint tous les objets à neuf avec lustre, mérinos, barège, paramatte, velours de soie, mantilles, robes de soie, satin, tapis en deux couleurs, rideaux, rubans, capottes, pantalons, parasols, marquises, parapluies, chapeaux de soie et de paille, tresses de paille, crêpes, gants, ainsi que tous les objets d'église; il lave les gilets blancs et piqués, système Meunier de Paris, le tout à un prix modique. Il se recommande à l'honorable public.

P. S. — A la même adresse on cherche une vieille cuve en cuivre.

On peut déposer les objets chez M. HESTERMANS, maitre bottier, rue de St-Trond, à Tongres.

## COURS DE DANSE.

## M. BERTHIER, PROFESSEUR,

a l'honneur de prévenir que ses cours commenceront lundi 16 août. Les personnes qui désirent se procurer de cartes d'abonnement sont priées de s'en procurer le dimanche 15 août, à l'auberge du Romarin, rue de Hasselt à Tongres.

Le Lancier, l'Américain et la Songeska, danses nouvelles, seront enseignées par le professeur.

## DE PHENIX,

Belgische maetschappij van verzekering, met vaste premien

## TEGEN BRAND.

Hoofd-agent te Tongeren, M. COLLÉE, groote markt, n<sup>o</sup> 20.

SEUL AUTORISÉ PAR DÉCRET IMPÉRIAL. **ROB LAFFECTEUR** IMPORTATION PERMISE EN BELGIQUE.

seul fourni à la pharmacie de l'armée belge.

Ce sirop est supérieur à l'essence et aux sirops de salsepareille, de cuisinier, de Larrey, d'iodure de potassium et aux préparations mercurielles. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, le Rob est recommandé par les médecins de tous les pays pour guérir les dartres, abcès, cancers, teignes, ulcères, gales dégénérées, scrofules, scorbut, pertes blanches. Toutes ces maladies provenant d'une cause interne, c'est à tort qu'on croirait les guérir par une médication externe. On prescrit aussi le Rob de Boyveau-Laffeteur pour le traitement des affections des systèmes nerveux et fibreux, telles que goutte, douleurs, marasme, rhumatisme, hypocondrie, paralysie, stérilité, amaigrissement.

Le Rob de Boyveau-Laffeteur, préparé et garanti véritable par la signature du Dr Giraudeau de St-Gervais, est utile pour guérir radicalement et en peu de temps les fleurs blanches acrimonieuses et les accidents contagieux nouveaux ou anciens. Ce Rob guérit surtout les maladies syphilitiques que l'on désigne sous les noms de primitives, secondaires et tertiaires. Le Rob de Boyveau-Laffeteur a été approuvé par l'ancienne société royale de Médecine, par le décret de l'an XIII, et fourni à la marine de France en 1788 et 1795. En 1830, il a été approuvé en Belgique par le ministre de la guerre pour le service sanitaire de l'armée belge, et en dernier lieu il a été officiellement autorisé pour tout l'empire de Russie.

Dépôts chez tous les pharmaciens, chimistes et droguistes de la France et de l'étranger. — Les instructions sont traduites en toutes les langues.

On expédie le Rob contre l'envoi d'un bon sur un banquier ou d'un mandat sur la poste. — L'entrepôt général du véritable Rob Boyveau-Laffeteur se trouve chez le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, rue Richer 12, à Paris. Consultations et traitements gratuits par correspondance. On distribue les prospectus gratis chez tous les pharmaciens.

Roekhandel van de weduwe J.-P. COLLÉE

BELGIE ONDER MARIA-THERESIA, door L. VAN RUCKELINGEN, in-8<sup>o</sup>. frs 3.

## BATAVIA,

HISTORISCH TAFEREEL UIT DE XVII<sup>e</sup> EEUW, door H. CONSCIENCE, met twaelf platen door DUJARDIN. Eerste deel.

## LE BON FERMIER,

AIDE-MÉMOIRE DU CULTIVATEUR, par J.-A. BARRAL, frs 7.